

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	71-Sciences de l'information et de la communication
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Communication sociale et nouvelles approches des publics
Job profile :	University Institute of Technology. Social communication and contemporary user approaches. Expertise in organizational communication: diagnostics, strategy, planning. Project-based teaching, project management, information retrieval. Awareness of social innovation or responsible communication.
Research fields EURAXESS :	Communication sciences Information science
Implantation du poste :	0331420P - UNIV. BORDEAUX MONTAIGNE (IUT)
Localisation :	IUT BORDEAUX MONTAIGNE
Code postal de la localisation :	33080
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	SARROTTE Marie-Pierre
N° de téléphone :	DRH 0557124544
N° de Fax :	0557124544
Email :	marie-pierre.sarrotte@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	communication ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	IUT BORDEAUX MONTAIGNE
Référence UFR :	DEPARTEMENT INFORMATION-COMMUNICATION
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4426 (200919217D) - UR 4426 - MEDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024

POSTE N° 0267

Nature de l'emploi	Maître-sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26-I-1
Spécificité du poste	Communication sociale et nouvelles approches des publics
Section CNU	71 – Sciences de l'Information et de la Communication
Localisation	IUT Bordeaux Montaigne – Département Information communication - 1 rue Jacques Ellul - 33080 Bordeaux Cedex
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	University Institute of Technology. Social communication and contemporary user approaches. Expertise in organizational communication: diagnostics, strategy, planning. Project-based teaching, project management, information retrieval. Awareness of social innovation or responsible communication.
Euraxess research fields	Communication sciences, Information sciences, Business communication, Public relations, Information management
Enseignement	<p>La personne recrutée intégrera le département Information-Communication de l'IUT. Elle viendra renforcer l'équipe pédagogique du parcours Communication des Organisations mais pourra être amenée à compléter son service, le cas échéant, dans d'autres parcours du département (Information Numérique dans les Organisations, Publicité et Métiers du Livre et du Patrimoine).</p> <p>Alliant connaissances théoriques et compétences pratiques, la personne recrutée apportera une expertise solide en communication organisationnelle.</p> <p>Cette expertise se traduira par sa capacité à mener des diagnostics pertinents pour élaborer une communication sociale s'appuyant sur l'analyse des publics et</p>

	<p>des marchés, ainsi que sur l'étude des comportements et des besoins des usagers.</p> <p>Il est attendu de la personne recrutée qu'elle puisse accompagner les étudiants dans l'acquisition de ces compétences et dans la maîtrise des outils numériques associés.</p> <p>Au-delà des aspects théoriques, ses enseignements s'inscriront également dans une dynamique collaborative de projets à travers les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ). Dans ce contexte, la maîtrise de la gestion de projet, de la conception à la mise en œuvre, associée à des compétences en recherche d'information et en veille stratégique, est indispensable.</p> <p>Une sensibilité et une expérience dans les domaines de l'innovation sociale ou de la communication responsable pour un numérique éthique seront appréciés ; le/la candidat.e démontrant ainsi une compréhension des enjeux contemporains, des changements organisationnels, et la capacité à intégrer des approches éthiques dans le domaine de la communication.</p> <p>Une expérience pédagogique en IUT sera appréciée.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Le/la candidat.e dépendra de l'unité de recherche MICA (UR 4426). Le(a) candidat(e) sera appelé.e à travailler en collaboration avec l'ensemble des axes de cette unité. Les recherches devront porter essentiellement en communication organisationnelle notamment sur les questions d'innovations sociales, organisationnelles et professionnelles ; les mutations avec/par le numérique et leurs incidences en matière d'organisation du travail et de santé au travail, ainsi que les questions de sobriété numérique et d'éthique de la communication. Des perspectives comparatives et internationales seront appréciées. Il/elle sera appelé.e à collaborer à des dispositifs et des partenariats de l'unité et de l'université de rattachement. Une bonne expérience en matière éditoriale et en matière de participation à des projets de recherche financés seront nécessaires.</p> <p>Le (a) candidat(e) fera preuve d'un engagement important dans l'animation et la dynamisation de la recherche (montage de projets, réponse aux AAP nationaux et internationaux...) et inscrira ses travaux de recherche dans le programme quinquennal du laboratoire pour le domaine de la communication des organisations.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>L'implication dans l'administration du parcours Communication des organisations et, plus largement, dans la logistique du département Information-Communication est indispensable.</p> <p>La personne recrutée partagera les tâches suivantes : recrutements, jurys d'examens, encadrement et soutenances de travaux, suivis individualisés des étudiants, liens avec les intervenants extérieurs et les partenaires, suivi d'alternants, représentation et communication, etc.</p> <p>Elle saura s'adapter aux exigences du monde professionnel et aura le souci de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle sera amenée à exercer des responsabilités institutionnelles (notamment pédagogique et administrative), et à contribuer à la transversalité des parcours du département.</p>

<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'IUT Bordeaux Montaigne :</p> <p>Directeur : Alban Pichon Téléphone : 05.57.12.20.01 Email : direction-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Site web : www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Contact Recherche : Lieu d'exercice : Maison des sciences de l'homme de Bordeaux Nadège Soubiale : nadege.soubiale@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L.123-3 du code de l'éducation</u> ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L.112-1 du code de la recherche</u>. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L.952-2 du code de l'éducation</u>, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux</p>

	<p>établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
Préconisations recherche	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.</p>